



PROJET DE FUSION

Badminton Club les Bordes et CSMS Badminton Sully sur Loire

- 1 – Préambule**
- 2 – Historique des 2 clubs**
- 3 – Résumé du projet**
- 4 – Les apports de la fusion**
- 5 – Modalités de fonctionnement**



1. Préambule :

Ce document a pour but de décrire les différents éléments constitutifs et organisationnels du projet de fusion des clubs de Sully sur Loire et Les Bordes. Ce nouveau club sera opérationnel dès l'entame de la saison 2022 - 2023.

2. Historique des 2 clubs :

Le Badminton Club Les Bordes a été créé en 2002 sous l'impulsion d'Eddy Baetens, le club a été créé pour permettre à la population locale et environnante de pratiquer le badminton.

Le club a connu une période d'activités sportives et extra sportives denses. Il est devenu un vecteur de socialisation et d'échange incontournable dans la commune.

Les créneaux jeu libre du mardi et jeudi suivi d'un moment de convivialité permettent aux licenciés de se retrouver et de se côtoyer.

Au niveau sportif, après avoir connu une école de badminton 3 étoiles pour nos jeunes qui en a vu sortir allant par la suite au pôle espoir de bourges, ainsi que pour les adultes une équipe interclub en D1, le club est depuis 3 saisons en perte de ses jeunes licenciés et de dirigeant faute de moyens humains.

Aujourd'hui le club compte 63 licenciés, dont 48 séniors.

Le club de badminton de Sully a été crée en 1995, et portait à l'époque le nom de l'ASBAS. Son créateur Sylvain Paquignon, fait toujours partie du club (capitaine de la D2). 6 ans après, l'association a rejoint le CSMS (club omnisport). Le club a évolué de manière forte, car des bénévoles très actifs ont gérés (et gèrent toujours) nos jeunes, dont certains ont été aussi au pôle espoir. Depuis quelques années, des compétiteurs se sont pris au jeu, à la

fois de manière individuel (tournoi), mais aussi en interclub, ce qui nous permet à ce jour d'avoir 3 équipes engagées (une R2, une D2, une D3).

Les jeunes sont pris en charge à la fois par des bénévoles le lundi (Antoine, Alexandra, Olivier, Elodie) et par Kévin le salarié du club de Gien le mercredi (accompagné d'Elodie). Le manque de créneau commence à peser car nous recevons les jeunes (de minibad à junior) sur la même amplitude horaire.

A ce jour le club compte 62 licenciés, 25 jeunes, 37 adultes. Depuis quelques semaines, les créneaux jeunes se remplissent, sûrement dû à l'assouplissement des mesures sanitaires et à la fin du pass vaccinal.

3. Résumé du projet :

Le BCLB et le CSMSB sont deux associations régies par la loi 1901. Ce sont deux associations sportives, permettant à leurs adhérents de pratiquer le badminton dans les meilleures conditions.

Véritables créatrices de lien social, ces deux clubs ont une histoire commune depuis quelques années avec la mise en place de mutualisation des créneaux d'entraînement. Toutes les deux présentes sur un territoire dynamique qu'est la communauté de communes du Val de Sully, c'est plus de 25000 habitants, répartis en 19 communes.

L'idée d'une fusion des deux clubs est présente depuis de nombreuses années, ce constat a été dressé par de nombreux dirigeants, encadrants, joueurs fréquentant l'une ou l'autre association.

Le BCLB, qui voit la totalité de son bureau directeur démissionner à la rentrée 2022, qui a trouvé bon et judicieux pour assurer la pérennité de son association, de solliciter le CSMSB pour remettre à la table des discussions ce projet de fusion. C'est donc pour cela

que nous allons vous présenter le projet club, qui a été élaboré par une équipe de travail, composée de membres des deux associations.

Le projet consiste à créer un club unique sous forme d'association loi 1901. Il est destiné à regrouper les licenciés des deux clubs au sein d'une même structure qui sera le nouveau club : **Sully Les Bordes Badminton / SLBB**

Ce club verra le jour qu'après validation des deux assemblées générales des deux clubs issus de cette fusion.

Plusieurs réunions entre les dirigeants des clubs ont été faites pour discuter des points de vue de chacun, d'une part, et aussi des réunions avec les licenciés ont été organisées afin d'analyser et d'évaluer le degré de faisabilité du projet, d'autre part. La tendance tend vers l'acceptation pour un grand nombre des licenciés des 2 clubs.

L'autre atout est la situation géographique des deux clubs qui sont séparés de 7,5 km les uns des autres.

4. Les apports de la fusion :

La fusion permettra d'apporter une dynamique nouvelle au développement du Badminton pour les communes de Sully et Les Bordes

Le projet sportif, avec l'ambition de **devenir une école de badminton pour les jeunes**, labellisée FFBAD, formatrice de jeunes talents mais aussi en capacité d'accueillir les jeunes moins attirés par la pratique de la compétition.

Cela se traduit par la mise en place de **nombreux créneaux encadrés par des bénévoles et/ou des professionnels**, des créneaux permettant à chaque jeune d'y trouver son compte, et ce qu'il est venu chercher en poussant la porte du club.

Coté senior, la montée rapide d'une équipe « fanion » dans une division Nationale. Cette équipe permet de donner une image et une représentation de ce qu'est le badminton de haut niveau à nos jeunes, et de les intégrer petit à petit dans les différentes équipes du club, afin qu'ils ne soient pas tentés de partir une fois leur formation de joueur accomplie.

Là aussi, une offre de créneaux encadrés ou non, très riche, permettant à un joueur de badminton, **peu importe son niveau**, de créer du lien, de progresser et de s'inscrire dans la durée avec le club.

Nous partons du principe que tant que la place le permet, les adultes doivent jouer ensemble dans un club, cela permet de créer des fondations solides.

Le projet économique, très important puisqu'il ne peut être mis de côté, sous peine de ne pas pouvoir atteindre les objectifs sportifs et autres. Dans un avenir proche, l'association doit augmenter son nombre d'adhérents, non seulement pour augmenter ses ressources économiques mais surtout ses ressources humaines.

L'augmentation de ses deux ressources permettent une certaine pérennité de la structure, de rentrer dans un cercle vertueux, et de l'inscrire réellement dans la durée. Les ressources financières se doivent d'être diversifiées, ce qui permettra, comme évoqué plus haut, de pouvoir atteindre les objectifs fixés, tout en améliorant la qualité de service proposée par l'association pour ses adhérents.

Les ressources financières peuvent être publiques ou privées, et prendre la forme de partenariat.

La vie du club, volet plus qu'important dans la situation actuelle du club : qui dit fusion, dit création d'une nouvelle association, réussir à emmener tous les adhérents avec nous dans ce projet ne va pas être une mince affaire, mais c'est un défi que nous avons envie de relever. La cohésion interne, au BCLB comme au CSMS est très forte, il faut à tout prix que cette alchimie soit conservée en mettant en place de nombreuses actions (manifestations internes, créneaux communs), conserver le lien est pour nous une priorité.

5. Modalités de fonctionnement :

L'enjeu est de maintenir l'activité badminton dans les deux communes issues de la fusion en proposant des **créneaux jeu libre**, des créneaux **d'entraînement dirigés jeunes et adultes** dans **les deux gymnases**.

Les objectifs ont été fixés pour se donner un projet de développement adéquat aux attentes et besoins des licenciés et des dirigeants. La fusion donnerait un nouvel élan aux joueurs, éducateurs, parents et dirigeants.

Ces derniers, comme dans beaucoup de clubs, s'essouffent et mènent un véritable travail de fond sans forcément être récompensés ou reconnus. Une base de réflexion et de travail a été menée pour dessiner les orientations futures.

Objectifs généraux:

- Offrir aux jeunes la possibilité de se former au sein du nouveau club avec des éducateurs diplômés pour des entraînements de qualité. Plusieurs personnes des 2 clubs sont motivés pour se former.
- Créer une véritable passerelle au travers du badminton pour inculquer aux licenciés issus des deux clubs les valeurs éducatives, sociales et sportives.
- Susciter et fédérer l'ensemble des licenciés à la nouvelle donne sportive pour leur permettre d'évoluer et d'atteindre une nouvelle marge de progression.

Objectifs sportifs :

- Maintenir un Tournoi départementale jeunes dans la saison
- Maintenir le tournoi de mixte nocturne **(Organisé par Sully)**
- Maintenir la Nuit du Bad **(Organisé par Les Bordes)**
- Maintenir le Tournoi de la Pentecôte **(Organisé par Les Bordes)**
- Maintenir un 2ème tournoi **(date à fixer – Organisé par Sully)**
- Maintenir les différentes équipes d'interclub en Régionale et Départementale.
- Faire monter l'équipe 1 (« fanion ») en Nationale 3
- Mener une véritable politique de formation des éducateurs en les inscrivant aux différentes formations dispensées.
- Mettre en place des entraînements dirigés adultes
- Maintenir ces moments de convivialité après les séances de jeu libre
- Créer un poste d'entraîneur dès la saison 2022 – 2023.

Les 3 grands axes du projet club

